Un Précurseur

Voici un livre écrit il y a vingt ans, par une main que la mort a déjà glacée, et qui est un commentaire anticipé — prophétique, dirions-nous, tant il est précis — du récent Décret de Pie X sur l'âge de la Première Communion. L'ouvrage de l'abbé Sibeud, du diocèse de Valence, intitulé *la Loi d'âge pour la Première Communion*, vient d'être recueilli par de pieux amis et réédité avec ce sous-titre : *Commentaire historique, théologique et pastoral du Décret « Quam singulari »* (1).

L'abbé Sibeud est résolument opposé à la coutume de la Première Communion à 12 ans, et cela sur bonnes preuves qu'il expose clairement. L'origine, du reste, de cette coutume, lui est tout de suite suspecte : elle vient en droite ligne du jansénisme. Or, on sait l'influence déplorable et latente exercée par cette erreur sur la vie chrétienne. Elle n'allait à rien moins qu'à faire d'une religion d'amour un culte de terreur. Sous ce fallacieux prétexte que les sacrements « sont la récompense d'une vertu longuement éprouvée et soudement affirmée », le jansénisme prétendait que « la communion est pour les aigles, non pour les âmes qui rampent sur la terre ». Le malheur voulut que ce préjugé prît corps et aboutît insensiblement à la « tradition » dont Pie X vient d'affranchir les petits enfants.

D'ailleurs, Pie X n'a rien innové ; il n'a fait que requérir l'application des canons portés par le Concile de Trente et exiger qu'on s'en tînt aux règles du *Catéchisme Romain*, canons et règles déjà contenus dans les Décrets du quatrième Concile de Latran. Il serait trop long de citer ici les textes eux-mêmes. Constatons avec l'abbé Sibeud qu'ils se réduisent à ceci : « Que tout fidèle parvenu à l'âge auquel on distingue le bien du mal se confesse au moins une fois l'an, en communiant au moins à Pâques. « De là se dégage un principe, dont le Concile et le Catéchisme de Trente urgeront l'application : « Tous ceux qui ont l'âge de raison sont tenus à la communion pascale. »

Il est vrai que l'on peut se retrancher derrière les mots *annos discretionis* et épiloguer là-dessus. Mais, si l'on est sincère, il faut reconnaître que l'expression latine est exactement traduite par « âge de raison », c'est-à-dire « âge auquel l'enfant distingue le bien du mal », « âge auquel on jouit de la raison ». L'étude philologique des deux mots donne ce sens, et l'auteur du commentaire anticipé le montre abondamment. Il y a, d'ailleurs, d'autres motifs de trancher ainsi. Le Concile de Trente unifie l'*annos discretionis* avec l'*usum rationis*. Au chapitre quatrième de la vingt et unième session, le Concile, parlant des fidèles exceptés du précepte pascal, s'exprime ainsi : ... *Parvulos usu rationis carentes, nullo obligari necessitate ad sacramentum Eucharistiæ*.... Et le quatrième canon, qui n'a d'autre but que la sanction du quatrième chapitre, parle seulement de l'*annos discretionis*. Les deux expressions s'éclairent donc bien l'une par l'autre. Le Catéchisme, expliquant la même doctrine, emploie toujours les termes *usum rationis*, qui répondent à l'*annos discretionis*.

Il est inutile de pousser plus avant cette étude de textes. Toutefois, constatons que le Concile de Trente, n'obligeant pas au précepte pascal ceux qui n'ont pas l'usage de raison, y oblige tous les autres. Or, il n'est personne pour nier que l'enfant ait cet usage vers les 7 ans. Et alors la conclusion découle des prémisses. « La loi d'âge fixe » à souche janséniste « ne serait donc pas née si la France chrétienne avait toujours été fidèle au devoir — car c'en est un imposé par saint Pie V — de prêcher le Catéchisme du Concile de Trente », dans lequel il est dit : « Le Concile de Latran a commandé que tous les fidèles requissent le Corps sacré du Seigneur, au moins une fois l'an, à Pâques », exceptant toutefois « ceux qui, à cause de la faiblesse de leur âge, n'ont pas encore l'usage de la raison.... » Ce qui est encore plus fort et devrait donner à penser, c'est l'anathème fulminé par le Concile de Trente contre ceux qui niersient une telle obligation. (XIIIe ses., 9e c.) Eu quoi l'Eglise ne fait qu'appliquer les paroles de l'Evangile : « Si vous ne mangez la chair du Fils de Dieu.... vous n'aurez pas la vie en vous. »

Les théologiens catholiques sont du même avis. S'il s'en trouve un ou deux pour faire quelques concessions au préjugé courant, cela n'infirme en rien cet unanime *consensus theologorum*.

Saint Antonin semble avoir prévu « les règles d'âge fixe », « queue de la bête janséniste », quand il déclare que l'on pèche grièvement en éloignant de la Table Sainte les enfants ayant l'usage de la raison, « sous prétexte qu'ils sont petits » ou que « ce n'est pas l'usage du pays ». Vasquez, Lugo, Tolet, Sanchez sont d'accord : « Il ne paraît pas possible de fixer un jour, un mois, une année pour tous. » Saint Thomas avait déjà affirmé que « dès que les enfants commencent à jouir un peu de la raison, assez pour qu'ils puissent concevoir la dévotion de ce sacrement, alors on peut le leur donner ». La liste s'allonge, et les citations accumulées montrent combien est solide la thèse de l'abbé Sibeud, définitivement consacrée par Pie X.

D'autre part, les objections pleuvent dru comme grêle ; mais l'auteur ne se laisse pas intimider pour autant : « Comment, lui dit-on, rendre les enfants suffisamment prêts à bien communier qu'ils sont effectivement raisonnables ? » Il n'a pas de peine à répondre que ce sera en commençant « dès l'âge le plus tendre l'éducation chrétienne des enfants ». Ce rôle incombe au prêtre sans doute, mais aussi et tout d'abord à la famille. Il faut donc que la mère se penche sur cette petite tête et lui inspire des idées pieuses, qu'elle prenne ce cœur si malléable et lui insuffle graduellement l'amour du divin sacrement ; qu'au besoin elle corrige ses défauts ; qu'elle crienne enfin cette âme vers la dévotion. C'est une œuvre sublime et consolante que celle-là ; former une âme d'enfant, la préparer à recevoir l'Eucharistie ! Que les mères chrétiennes l'entreprennent. L'enfant « greffera ainsi sa Première Communion sur la grâce du baptême ».

Qu'on n'objecte pas que l'enfant, au moment où il jouit de sa raison, « ne connaît pas l'Eucharistie, ne croit pas fermement à la présence réelle ». L'expérience prouve le contraire. Et enfin, le Concile de Trente enseigne que pour communier avec le respect nécessaire et suffisant, il « faut et il suffit de le faire avec l'état de grâce... Or, l'état de grâce n'est-il pas d'autant plus assuré que la jouissance de la raison est plus récente ? »

Mais qui donc décidera « à quel âge on doit donner les saints mystères aux enfants » ? Le Catéchisme Romain répond : « Leur père et le prêtre à qui ils confessent leurs péchés. » Là-dessus, on se récrie : c'est donc, en définitive, l'arbitraire de ce « jury canonique » qui décide. Et s'il lui plaît de retarder l'âge de la communion à 12 ans ou même 14, là ! Or, l'évêque est supérieur du père et du prêtre. Il peut donc fixer cette limite.

Tout doux : le « jury canonique » n'a pas à établir de limite, puisque justement on ne doit pas en mettre. Il est simplement « chargé de constater l'entrée en jouissance de la raison aussitôt qu'elle se réalise ». Il est jugé, il applique une loi ; s'il transforme la loi ou en fait une autre, il outrepasse ses droits. Et quant aux données du jugement à porter, le confesseur de l'enfant n'en connaîtra sûrement pas, pour peu qu'il l'observe. Mille détails de la vie de son petit pénitent lui en révéleront les dispositions intérieures.

L'abbé Sibeud n'hésite pas à poursuivre l'adversaire jusque dans ses derniers retranchements. Il a l'argument clair, précis, et donne des coups qui portent. Un courage tout apostolique qui ne craint pas de heurter de front des idées enracinées, une piété ardente jointe à une juste interprétation des lois de l'Eglise font vraiment de ce prêtre un « précurseur » du Décret *Quam singulari*. S'il lui avait été donné de vivre aujourd'hui, avec quel enthousiasme il aurait accueilli la mesure du Pape actuel ! Ame eucharistique, il a vu clair quand il a dit que les âmes mouraient de faim. Nous conclurons, étant de lui, cette remarque dont on reconnaîtra bientôt la justesse : « Si la France chrétienne se meurt, les détails anticanoniques pour la Première Communion suffisent pour expliquer sa mort. Elle serait certainement pleine de vie, si la loi d'âge moral divine et canonique avait toujours présidé à la formation des jeunes fidèles. »

Et c'est pourquoi nous bénissons le Décret de Pie X.

G. FAUGÈRES.

(1) 1 vol., Téqui, 87, rue Bonaparte, Paris.

Le travail à domicile

à l'Exposition internationale de Bruxelles

« A l'aurore du XXe siècle, comment admettre qu'un semblable esclavage.... » !

Ainsi commence une affiche, placardée en ce moment sur les murs de Paris et rédigée par des ouvrières affamées.

C'est ainsi également, que s'exprima le R. P. Rutten, lorsque, samedi dernier, à la séance de clôture du *Congrès du travail à domicile*, à Bruxelles, il prit la parole pour faire connaître aux membres présents les vœux que la Commission avait décidé de présenter aux Chambres dès la rentrée.

Y trouvera-t-on nombreux ou trouveront les partis politiques les plus divers, le religieux se fédérera d'abord d'une entente parfaite au sujet d'une belle cause, puis s'élèva, dans un beau mouvement d'indignation, contre *une société qui, au XXe siècle, en pleine civilisation, tolère que des êtres humains soient privés non seulement de l'utile mais de l'indispensable ; qu'ils végètent dans l'ignorance, la misère, la maladie et la plus repoussante saleté ; qu'ils soient dans l'impossibilité de développer rationnellement tous les dons qui leur ont été départis et qu'ils mènent une existence comparable à celle des serfs au moyen âge.* »

Le R. P. Rutten était, certes, l'un des hommes les mieux désignés pour plaider la cause des travailleurs en chambre, et ceux qui, en politique, seraient ses acharnés adversaires, s'inclinent respectueusement devant le dévouement, le zèle, la science et l'autorité éloquente du Dominicain.

L'œuvre éminemment chrétienne qu'il poursuit, en vue de la formation de Syndicats ouvriers, a fait de lui une personnalité trop connue pour qu'il me soit nécessaire d'en parler longuement ici.

Cette même œuvre l'avait mis à même de constater de visu la situation lamentable des ouvriers industriels, travaillant à domicile ; et, tandis que souvent la sympathie publique va aux modistes, aux couturières, qui, dans les grandes villes *aident au luxe* sans même posséder le nécessaire, son cœur s'est penché sur cette classe de besogneux plus méconnus que les autres, plus faibles à cause de leur isolement, de leur éparpillement qui empêche tout mouvement d'initiative tendant à assurer leur solidarité : les habitants des campagnes.

Dans d'obscures cabules, ils vivent, dix ou douze, entassés dans deux chambres qui servent tout à la fois de dortoir, de cuisine et d'atelier, et souvent ils s'y livrent aux plus répugnantes, aux plus dangereuses besognes.

Ainsi les éjarreurs de poils de lapins, qui préparent les peaux pour les chapeliers, vivent dans une constante atmosphère de décomposition ; du sang, des poils, de la poussière boueuse, couvrent les meubles de leurs habitations, adhèrent à leurs vêtements, envahissent leurs bronches et causent les plus graves troubles dans leurs organismes. Or tandis que, dans des ateliers vastes, relativement salubres, aménagés par un patron soucieux de l'hygiène ou simplement craintif de l'inspection gouvernementale, *il est interdit de par la loi* d'employer à l'éjarrage des enfants *de moins de seize ans*, dans ces taudis malsains de pauvres petits êtres de huit ans sont penchés sur la besogne. Et quand on les interroge, les malheureux tournent vers le questionneur une physionomie presque toujours lasse, indifférente, fanée, et disent : « Oh ! il y a si longtemps que je fais cet que je ne sais plus quand j'ai commencé... j'ai oublié ! »

Il y a aussi des dentellières qui, après dix ou douze heures d'un minutieux travail, arrivent à toucher 1 fr. 15 ou 1 fr. 25 ; il y a des couseuses de sacs qui se font 1 franc par jour ; il y a des cordiers qui, par la pluie ou la froidure, par un soleil tapant ou un vent de tempête, arpentent toujours et sans trêve les cent mètres de terrain aux deux bouts desquels sont placées leurs roues, et qui gagnent de 19 à 25 sous ; il y a des pauvres bébés *de deux ans et demi*, fisez ceci, ô mères ! qui tournent ces roues du matin au soir, à la lumière et le soleil se lève trop tard ou se couche trop tôt, et qui doivent continuer tant que continue le père... sans quoi, il n'y aurait pas à la maison le quignon de pain qu'il faut pour soutenir leur frêle personne. Il y a... il y a... il y a tant de misère !

Il y a dans les grandes villes des colleuses de sachets que l'on paye de 1 fr. 50 à 1 fr. 80 le mille ; il y a des emballeuses de bougai qui gagnent avec peine 30 sous par jour, *lorsqu'un enfant les aide*... et d'autres, et d'autres !...

Et de tout cela résultent de terribles conséquences. L'ouvrier, désireux d'oublier sa détresse, boit chaque samedi une part de son infâme paye, et augmente sa misère. Si bien que, comme le disait le R. P. Rutten, *l'alcoolisme est souvent non pas une cause, mais une conséquence du pauperisme*, et les campagnes les plus acharnées contre le fléau seront absolument sans effet tant qu'on n'aura pas relevé les salaires.

De plus, dès que les parents gagneront assez pour subvenir aux besoins de leur famille, ils cesseront d'employer leurs enfants à des besognes au-dessus de leurs forces ; on ne verra plus de bicoqueux atteintes de tuberculose au dernier degré user leur dernier souffle de vie sur un vêtement qu'elles imprègnent du fatal microbe ; on ne verra plus ce qu'a pu constater, au cours de ses visites médicales le Dr Sidéverand : un petit scarlatineux, en pleine période de desquamation, assis dans son lit et emballant les caramels et les nougats posés sur ses couvertures.

*

Car toutes ces choses navrantes existent, et elles existent dans plusieurs pays. En Belgique, elles atteignent environ 17 pour 100 de la population totale. Le gouvernement belge avait tenté de s'opposer à ce qu'une *exposition de travail à domicile* révélât cette tare aux visiteurs étrangers. Mais l'idée de justice et de charité, plus forte au cœur de certains hommes que les suggestions d'un vain amour-propre, a prévalu, et dans la gigantesque *World's fair* bruxelloise, tout près des « attractions » bruyantes et des bals où l'on peut admirer les produits les plus raffinés du luxe moderne, un coin a été réservé aux ouvriers en chambre.

Leurs domiciles y sont scrupuleusement reproduits, et des fiches, faites avec soin et conscience, indiquent le tarif de leurs salaires. On sort de là, l'âme brisée.

Et ce fut une merveilleuse préparation au Congrès, qui s'est tenu à Bruxelles les 15, 16 et 17 septembre, dans le but d'améliorer le sort de certains travailleurs.

Une visite aux plus malheureux villages des Flandres — Hamme et Zeele — convainquit (si toutefois il en était d'encore incertains) tous les congressistes de l'extrême urgence qu'il y avait à agir.

Aussi, après les poignantes misères apergues et confirmant les renseignements donnés par l'exposition, la lecture des rapports exposant la situation des travailleurs en chambre et des remèdes à y apporter, fut-elle suivie avec le plus profond intérêt.

Une section du Congrès s'occupa des possibilités syndicalistes qui s'ouvrent devant ces ouvriers placés dans des conditions toutes spéciales ; une autre, des mesures d'hygiène à prendre ; une autre, du point de vue des consommateurs ; et une autre, enfin, des mesures législatives.

Certains demandèrent une intervention légale, amenant la suppression complète du travail à domicile. Cependant, et pour de nombreux motifs de morale, de liens familiaux, d'impossibilité à obtenir un emploi dans les fabriques, une mesure aussi radicale ne pouvait être appuyée par la majorité.

Voici donc quels furent les principaux vœux formés par l'assemblée, vœux qui seront portés devant les Chambres dès la rentrée :

Encore qu'une intervention légale ne représente pas toujours l'idéal, il semble qu'elle soit ici le seul moyen de remédier à un état de choses à la fois honteux et navrant et devant lequel l'initiative privée est impuissante. Divers pays, du reste, se sont servis de la loi, et l'Australie et la Nouvelle-Zélande notamment ont obtenu des résultats parfaits.

Le Congrès souhaite donc que des Conseils mixtes soient nommés, Conseils formés d'ouvriers et d'employeurs, et qui auront pour mission de fixer pour chaque métier un salaire minimum basé d'après le travail quotidien d'un ouvrier normal. Les décisions des Conseils seront sanctionnées de pénalités à appliquer par les tribunaux réguliers.

Les employeurs, quels qu'ils soient, devront tenir des livres de salaires et l'ouvrier possédera un carnet, répétant en double les indications inscrites au livre du patron ; toute facilité sera, en tout temps, donnée aux inspecteurs de l'Etat qui voudront contrôler la manière dont le travail est réparti et payé.

Il sera défendu à quiconque d'employer à un métier quelconque des enfants âgés de moins de quatorze ans (ceci dans l'espoir de voir les parents envoyer leurs enfants à l'école).

Les mesures nécessaires seront prises pour arriver à supprimer entièrement en tant que travail à domicile, les industries nuisibles et dangereuses.

Enfin, un bureau international permanent a été nommé, à l'effet de continuer les études et recherches concernant le travail à domicile, et de préparer un nouveau Congrès international, qui aura lieu vraisemblablement à Paris, en 1912.

*

Espérons que ce Congrès, où plusieurs ecclésiastiques notamment ont fait entendre à la fois la voix du bon sens, de la justice et de la charité, portera des fruits, et ne doutons pas que chacun aide de toute sa force à l'allégement des misères de nos frères malheureux. Il suffirait parfois d'une hausse insignifiante dans le prix de certains objets, pour permettre à ceux qui, comme nous, y ont droit, de vivre en êtres civilisés et libres, et non plus en esclaves.

Que tant de belles et saintes pensées, tant de réel dévouement ne soient pas perdus, et qu'un foyer de souffrance et de haine soit au plus tôt éteint, c'est ce que nous espérons de toutes nos forces, et nous osons le croire !

L. LAURENCE.

Ce que disent les journaux

Vallé contre Briand

Du *Rappel* :

Lors de la dernière session des Conseils généraux M. le sénateur Vallé, auquel sa qualité de président du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste donne une particulière autorité, prononça sur le trop fameux apaisement un discours qui fut plutôt commenté. Par le jeu d'habiles communiqués, certains journaux modérés s'efforcèrent d'en atténuer la portée ; d'autres, plus hardis encore en l'art de la pédagogie, s'appliquèrent à faire mieux goûter de son authenticité la malentendu est dissipé. Le *Matin* a profité du Congrès de Rouen, où vont se préciser la politique et la tactique générales de notre parti, pour avoir une interview avec M. Vallé.

Représentatif de l'esprit radical socialiste, le sénateur de la Marne a indiqué, avec une netteté et une franchise qui lui valent déjà les attaques de la presse progressiste, la « formule d'action » qui est notre. Ces attaques portent surtout, comme bien on pense, sur la partie des déclarations de M. Vallé touchant l'œuvre de défense laïque et la question scolaire. C'est là que le bât blesse, en effet ; car le ton catégorique de l'interview ne laisse nulle prise à l'équivoque.

Pour continuer de faire face aux coalitions réactionnaires, qui battent avec un acharnement inlassé contre notre enseignement démocratique, le parti radical entend donc que l'on gouverne avec toutes les gauches ; ils ne veut faire de politique exclusivement entre républicains ; il a horreur des aventures dont le cléricalisme est seul à bénéficier.

M. Vallé tient à son tour — et nous en sommes heureux — le langage que nous n'avons cessé de faire entendre. Notre parti résume tous les principes directeurs du vieux parti républicain, ses aspirations et ses tendances. Demain pas plus qu'hier, sa politique n'aurien rien d'agressif, mais elle sera exclusive de complaisances, de faiblesses, de « coqueteries » à l'endroit des adversaires irréductibles du régime.

Comme l'a si clairement dit, en terminant, le président du Comité exécutif, « nous sommes assez forts, assez nombreux, assez puissants à nous seuls, pour faire les affaires de la République ». Sans nous, on ne peut rien tenter ; aucune réalisation n'est permise. Nous serons avec un tabinet qui marchera en s'appuyant uniquement sur des républicains et qui suivra une politique telle, que les partis de droite ne puissent s'en prévaloir comme ils le réclament à l'heure présente de la « formule vide » — l'expression est de M. Léon Bourgeois — de détente et d'apaisement.

*

De M. Paul Dollfus, dans le *Gil Blas* :

Je voudrais bien savoir quel était ce jeune [homme,
Si c'est un grand seigneur et comment il se [nomme...

Il se nomme Vallé. Œil noir, moustache blonde, jarret tendu, la voix la plus douce, le sourire le plus séduisant, l'esprit le plus délicat...

Eh ! Monsieur du radical, que vous êtes joli, que vous me semblez beau ! Que vous est-il donc arrivé pour paraître si changé ?

— Je suis sorti de l'équivoque.

— C'est donc ça. L'équivoque vous allait bien mal, en effet.

— Vous pouvez le dire.

— Et maintenant, que faites-vous ?

— Je fais de l'apaisement.

— Ah ! ah !

— Oui, mais à ma manière. De l'apaisement dans le silence des vaincus. Mais non dans celui des vainqueurs (*bis*).

— Bravo ! c'est le meilleur. Oui, le seul. Je m'étonne, en vérité, qu'on n'y ait pas pensé plus tôt. L'apaisement dans le silence des vaincus ! Voilà la vraie formule... En vérité, vous n'êtes peut-être pas si changé que vous en avez l'air. Vous mettez toujours les pieds dans le plat... Le silence des vaincus !... Cela est admirablement trouvé. Rien ne trouble la paix comme les récriminations des vaincus. Ces gens-là ne sont jamais contents. On a beau les asseoir dessus, ils persistent à crier. Taisez-vous donc, imbéciles, ou l'on ne s'entendra pas !

— Parbleu.

— Mais écoutez, ne vous fâchez pas. En y réfléchissant, je ne trouve plus votre formule aussi bonne qu'au premier abord.

— Hein ?

— Oui. Le silence des vaincus, cela me paraît plus facile à réclamer qu'à obtenir.

— Alors, pas d'apaisement.

— Mais la France le demande.

— C'est juste. Il faut faire quelque chose pour la France.

— Il y aurait peut-être un moyen. Si, au lieu du silence des vaincus, vous demandiez leur suppression ?

M. Vallé avala une forte gorgée d'air. On vit le moment où, cessant d'être lui-même, il allait se replonger à nouveau dans l'équivoque. Par bonheur, il se ressaisit.

Et, tout d'un coup, d'une voix de garde des sceaux lisant un projet de loi :

« Article 1er. Le silence des vaincus est supprimé. Il est défendu à tout ce qui n'est pas radical de parler, d'écrire, de se plaindre, de pleurer, de gémir, de soupirer... — Article 2. Toute contravention à l'article 1er est punie de mort. — Article 3. La peine de mort est supprimée pour les crimes de droit commun...

— Bravissimo !

— Voyez-vous, cher ami, conclut M. Vallé, il n'y a encore rien de tel que d'être soi-même.

*

De M. E. Judet, dans l'*Eclair* :

Les radicaux se sont comptés. Ils se jugent assez forts et assez nombreux pour se passer d'alliés douteux. Ils expulsent les socialistes mystificateurs et suspects de la majorité. Ils déclarent carrément de renoncer au principe du « bloc ». A eux seuls ils incarnent la République militante, provocatrice, intraitable, et cela suffit. Ils n'admettent au pouvoir, et même autour du pouvoir, que des amis, des alliés et des complices. Toute direction qui se refuse à distinguer entre les Français sera donc condamnée comme fatale et coupable. L'*apaisement*, proclame le lieutenant préféré de Bourgeois, *oui, dans le silence des vaincus, mais non point dans le silence des vainqueurs*. Voilà bien la nuance essentielle, la coupure absolue, la fin des timides essais d'une tolérance qui promettait à tous les électeurs la loi égale et une administration équitable. Les radicaux entendent maintenir l'antagonisme des vaincus

---

FEUILLETON DU 25 SEPTEMBRE 1910 — 49 —

UN AIDE DE CAMP DE NAPOLÉON

La campagne de Russie

(*Mémoires du général comte de Ségur*)

Kutusof ne l'a point trompé. On voit, d'un côté, quatre-vingt mille hommes, des rangs entiers pleins, profonds, bien nourris, des lignes redoublées, de nombreux escadrons, une artillerie immense sur une position formidable, enfin tout, et la fortune, qui à elle seule tient lieu de tout ; de l'autre côté, cinq mille soldats, une colonne traînante, morcelée, une marche incertaine, languissante, des armes incomplètes, sales, la plupart mouillées et chancelantes dans des mains affaiblies !

Et cependant, le général français n'a songé ni à se rendre ni même à mourir, mais à percer, à se faire jour, et cela sans penser qu'il tente un effort sublime ! Seul, et se s'appuyant sur rien, quand tout s'appuyait sur lui, il a suivi l'impulsion de sa nature forte, et cet orgueil d'un vainqueur à qui l'habitude des succès invraisemblables a fait croire tout possible.

Ce qui les étonnait le plus, c'est qu'ils eussent été si dociles, car tous ont été dignes de lui ; et ils ajoutent que c'est là qu'ils ont bien vu que ce ne sont pas seulement les grandes opiniâtretés, les grands desseins, les grandes témérités qui font le grand homme, mais surtout cette puissance d'y entraîner les autres !

Ricard et ses quinze cents soldats étaient en tête ; Ney les lance contre l'armée ennemie et dispose le reste pour les suivre. Cette division plonge avec la route dans le ravin, en ressort avec elle, et y retombe écrasée par la première ligne russe.

Le maréchal, sans s'étonner ni permettre qu'on s'étonne, en rassemble les restes, les forme en réserve et s'avance à leur place ; Ledru, Razout et Marchand le secondent. Il ordonne à quatre cents Illyriens de prendre en flanc gauche l'armée ennemie ; et lui-même, avec trois mille hommes, il monte de front à cet assaut ! Il n'a point harangué ; il marche, donnant l'exemple qui, dans un héros, est de tous les mouvements oratoires le plus éloquent et de tous les ordres le plus impérieux ! Tous l'ont suivi. Ils ont abordé, enfoncé, renversé la première ligne russe, et, sans s'arrêter, ils se précipitent sur la seconde, mais, avant de l'atteindre, une pluie fine et de plomb est venue les assaillir. En un instant, Ney a vu tous ses generaux blessés, la plupart de ses soldats morts ; leurs rangs sont vides, leur colonne déformée tourbillonne ; elle chancelle, recule et l'entraîne.

Ney reconnaît qu'il a tenté l'impossible, et il attend que la fuite des siens ait mis entre eux et l'ennemi le ravin, qui désormais est sa seule ressource. Là, sans espoir et sans crainte, il les arrête et les reforme. Il range deux mille hommes contre quatre-vingt mille ; il répond au feu de deux cents bouche avec six canons, et fait honte à la fortune d'avoir pu trahir un si grand courage !

Mais alors ce fut elle sans doute qui frappa Kutusof d'inertie. A leur extrême surprise, ils ont vu ce Fabius russe, outré, comme l'imitation, s'obstinant dans ce qu'il appelait son humanité, sa prudence, rester sur ses hauteurs avec ses vertus pompeuses, sans se laisser, sans oser vaincre et comme étonné de sa supériorité. Il voyait Ney vaincu par sa témérité, et il fayait ce défaut jusqu'au vive convaincre Il ne fallait pourtant qu'un imperceptible d'indignation d'un seul des corps russes pour en finir ; mais tous ont craint de faire un mouvement décisif : ils sont restés attachés à leur gibbe avec une immobilité d'esclaves, comme s'ils n'avaient eu d'audace que dans leur consigne, et d'énergie que leur obéissance.

Ils avaient été longtemps incertains, ignorant quel ennemi ils combattaient ; car ils avaient cru que de Smolensk Ney avait fui la rive droite du Dniéper, et ils se trompaient, comme il arrive souvent, parce qu'ils supposaient que leur ennemi avait fait ce qu'il aurait dû faire.

En même temps, les Illyriens étaient revenus tout en désordre ; ils avaient eu un étrange moment. Ces quatre-cents hommes, en s'avançant sur le flanc gauche de la position ennemie, avaient rencontré cinq mille Russes qui revenaient d'un combat partiel avec une aigle française et plusieurs de nos soldats prisonniers.

Ces deux troupes ennemies, l'une retournant à sa position, l'autre allant l'attaquer, s'avançaient dans la même direction et se côtoyaient, en se mesurant des yeux, sans qu'aucune d'elles osât commencer le combat. Elles marchaient si près l'une de l'autre, que, du milieu des rangs russes, les Français prisonniers tendaient les mains aux leurs en les conjurant de venir les délivrer. Ceux-ci leur criaient de venir à eux, qu'ils les recevraient et les défendraient ; mais personne ne fit le premier pas. Ce fut alors que Ney, culbuté, entraîna tout.

Cependant, Kutusof, plus confiant dans ses canons que dans ses soldats, ne cherchait à vaincre que de loin. Ses feux couvraient tellement tout le terrain occupé par les Français, que le même boulet qui renversait un homme du premier rang, allait tuer sur les dernières voitures les femmes fugitives de Moscou.

Sous cette grêle meurtrière, les soldats de Ney, étonnés et immobiles, regardaient leur chef, attendant sa décision pour se croire perdus, espérant sans savoir pourquoi, ou plutôt, suivant la remarque d'un de leurs officiers, parce qu'au milieu de ce péril extrême ils voyaient son âme tranquille et calme comme une chose à sa place. Sa figure était devenue silencieuse et recueillie ; il observait l'armée ennemie qui, défiante depuis la ruse du prince Eugène, s'étendait au loin sur les flancs pour lui fermer toute voie de salut.

La nuit commençait à confondre les objets ; l'hiver, en cela seulement favorable à notre retraite, l'amenait alors promptement. Ney l'avait attendue ; mais il ne profita de ce sursis que pour donner l'ordre aux siens de retourner vers Smolensk. Tous disent qu'à ces mots ils sont demeurés glacés d'étonnement. Son aide de camp lui-même n'en a pu croire ses oreilles : il est resté muet, ne comprenant pas, et fixant son chef d'un air interdit. Mais le maréchal a répété le même ordre ; à son accent bref et impérieux, ils ont reconnu une résolution prise, une ressource trouvée, cette confiance en soi qui en inspire aux autres, et, quelque critique que soit sa position, un esprit qui la domine. Alors ils ont obéi, et, sans hâtier, ils ont tourné le dos à leur armée à Napoléon, à la France ! ils sont rentrés dans cette funeste Russie. Leur marche rétrograde a duré une heure ; ils ont revu le champ de bataille marqué par les restes de l'armée d'Italie ; ils se sont arrêtés, et leur maréchal, resté seul à l'arrière-garde, les a rejoints.

Ils suivaient des yeux tous ses mouvements. Qu'allait-il faire ? Et, quel que soit son dessein, où dirigera-t-il ses pas, sans guide, dans un pays inconnu ? Mais lui avec cet instinct guerrier, s'est arrêté au bord d'un ravin assez considérable pour qu'un ruisseau en dût marquer le fond. Il en fait écarter la neige et briser la glace. Alors, consultant son cours, il s'écrie : « Que c'est un affluent du Dniéper ? que voilà notre guide ! qu'il faut le suivre ! qu'il va nous mener au fleuve, nous le franchiront ! notre salut est sur son autre rive ! » Il marche aussitôt dans cette direction.

Toutefois, à peu de distance du grand chemin qu'il vient d'abandonner, il s'arrête encore dans un village ; son nom, ils l'ignorent : ils croient que ce fut Fomina, ou plutôt Danikowa. Là, il a rallié ses troupes et fait allumer des feux comme pour s'y établir. Des cosaques, qui le suivent, l'en ont cru sur parole, et sans doute qu'ils ont envoyé avertir Kutusof du lieu où le lendemain un maréchal français lui rendrait ses armes, car bientôt leur canon s'est fait entendre.

Ney a écouté :

— Est-ce enfin Davout, s'est-il écrié, qui se souvient de moi ?

Et il écoute encore. Mais des intervalles égaux séparaient les coups : c'était une salve. Alors, persuadé que dans le camp des Russes on triomphe d'avance de sa captivité, il jure de faire mentir leur joie, et se remet en marche.

En même temps ses Polonais feuilletaient tout le pays. Un paysan boiteux fut le seul habitant qu'ils purent découvrir ; ce fut un bonheur inespéré. Il annonça que le Dniéper n'était qu'à une lieue, mais qu'il n'était point guéable, et ne devait pas être gelé. « Il le sera ! » répond le maréchal ; et sur ce qu'on lui objectait le délgel qui commençait, il ajouta : « Qu'il n'importait, qu'on passerait, parce qu'il n'y avait que cette ressource ! »

Enfin, vers 8 heures, on trouvera un village, le reste finit, et le moujik boiteux, qui marchait en tête, s'arrêta en montrant le fleuve. Ils supposent que ce fut entre Syrokorenie et Gusinoé, Ney et les premiers qui le suivaient accoururent. Le fleuve était pris, il portait : le cours des glaçons, que jusque-là il charriait, contrarié par un brusque contour de ses rives, s'était suspendu ; l'hiver avait achevé de le glacer, et c'était sur ce point seulement ; au-dessus et au-dessous sa surface était mobile encore !

Cette observation fit succéder au premier mouvement de bonheur, de l'inquiétude. Le fleuve ennemi pouvait n'offrir qu'une perfide apparence. Un officier se dévoua : on le vit arriver difficilement à l'autre bord. Il revint annoncer que les hommes, et peut-être quelques chevaux, passeraient, qu'il faudrait abandonner le reste, et se presser, la glace commençant à se dissoudre par le dégel.

Mais, dans ce mouvement nocturne, silencieux, à travers champs, d'une colonne composée d'hommes affaiblis, de blessés et de femmes avec leurs enfants, on n'avait pu marcher assez serré pour ne pas se distendre, se désunir, et perdre, dans l'obscurité, la trace les uns des autres. Ney s'aperçut qu'il n'avait avec lui qu'une partie de siens ; néanmoins, il pouvait toujours passer l'obstacle, assurer par là son salut, attendre à l'autre rive. L'idée ne fut en vint pas ; quelqu'un l'eut pour lui, il la repoussa ! Il donna trois heures au ralliement ; et, sans se laisser agiter par l'impatience et le péril de l'attente, on de vit s'envelopper dans son manteau, et ces trois heures si dangereuses, les passer à dormir profondément sur le bord du fleuve : tant il avait ce tempérament des grands hommes, une âme forte dans un corps robuste, et cette santé vigoureuse sans laquelle il n'y a guère de héros !

(A suivre.)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France